

MAIRIE D'AIGNAN
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Jeudi 3 juin 2021 à 16 Heures.

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 3 juin à 16 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en raison de la crise sanitaire, salle de l'Espace d'Animation Intergénérationnel, Place des Arènes, sous la présidence de Monsieur PÉRÈS Gérard, Maire d'AIGNAN.

Etaient présents : Mesdames PESQUIDOUX Valérie – SARNIGUET Chantal – MM DARBAS Jean-Yves et GARROS Marc.

Etaient absents et excusés : Mme Noémie TOUJA ayant donné procuration à Mme Chantal SARNIGUET – Madame Marie-Pierre CALLAC ayant donné procuration à M. GARROS – MM LAGARDE Michel – GARCIA Grégory – BARATAULT Philippe – AURENSAN Michel – CHANUT Michel – BARNADAS Mathieu – LETELLIER Patrick – Mme DALY Géraldine.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte, demande la nomination d'un secrétaire de séance, rappelle l'ordre du jour.

Monsieur Jean-Yves DARBAS est désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

Plan d'aménagement de la forêt : présentation par les agents de l'ONF
Projet agrisolaire : présentation par la société Voltalia
Renouvellement certification gestion forestière
Résiliation bail logement école
Digue du Lac : devis installation d'un système de mesure
Sage Midouze : ajustement du périmètre
CCAA : changement statuts pour nouvelle adresse
Décision modificative lotissement (changement d'article)
Examen divers devis
Renouvellement mise à disposition éducateur sportif
Permis de stationnement :
Café du Commerce
Sarl BBC
Le Vieux Logis
Bien sans maître : Les clés de Saint Pierre

Monsieur le Maire constatant que le quorum n'est pas atteint décide de clore la séance et de la reporter au jeudi 10 juin 2021.

La séance est levée à seize heures et 08 minutes.

Vu par Nous, Maire de la Commune d'AIGNAN, pour être affiché le 4 juin 2021 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Aignan, le 4 juin 2021

Le Maire,
Gérard PÉRÈS